Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent (à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

**Magasin de Pianos de Junius Hart,**
**LIMITÉ.**
COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—1an—Jeu Dim Mar

### MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

**Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.**

MARIAGES—John H. Phillips à Katie Milto, Harry A. Brothers à Louise M. Pigniolo, Robert J. G. Baird à Mme Etta McGehee.

NAISSANCES—Mmes Jno. P. Ellis, un garçon, Anthony De Martini, un garçon. Peter Sellen, un garçon. Prosper Joseph, un garçon. Auzy Tillman, un garçon. Edward L. Barnes, un garçon. Wm E. De Arkland, un garçon. Antonio Cassino, une fille. Henry St Arroment, un garçon. Jno T. Collins, une fille. Anthony Prima, un garçon. Rosani Gassici, un garçon. Emile F. Voitier, une fille.

DÉCÈS—Mme Ozella M. Engelhardt, 32 ans, 316 N. Rendon; Robert G. Wilson, 65 ans, 527 Delaronde. Alger; Edward Charles Schmitt, 10 mois, 3115 N. Remparts; Adolph Koch, 2 mois, 2005 Poydras; Peter Arnaud, 8 mois, 931 N. Liberté; Mme (veuve Harriet P. Stockmon, 76 ans, 923 Peniston; Francis L. Duquereron, 15 mois, 517 Deuxième; Mme (veuve) Bridget Trainor, 61 ans, 413 St James; Cora Mansion, 4 mois, 1115 Nord Robertson; Elsie D. Decker, 2 mois, 1620 Lapeyrouse; Elmore Neal, 41 ans, Hôpital de Charité; Mlle Adèle Aurianne, 43 ans, avenue Gentilly et Touro; Sylvester Lorenzo, 17 ans, steamship Monila; Mme veuve Berthe T. Sommer, 78 ans, 2131 Saratoga; Edward B. Miller, 8 jours, West End; —— Hall, 3 mois, Hendersonville, Tex.; John Poe, 25 ans, 850 St-Charles.

## TRIBUNAUX.

**Cour Civile de District.**

Lydia Benton vs C. Stegall—Demande du divorce.

Mme Alice Wells vs Darius Wells—Séparation de corps et de biens.

Charles B. Fee vs American Surety Co.—Jugement de $1,500.

Alexander Felix vs Frederick J. Weiss—Réclamation de $500 sur un contrat.

Geo. W. Byington et Geo. G. Voitier vs Gregory de Reyna Jr—Action en recouvrement de $583.30 sur des billets.

A. Delery vs New Orleans Cotton Exchange—Mandamus.

Succession ouverte:
Randall G. Fanner.

**Deuxième Cour Inférieure.**
Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:

Charles F. Simon, violation de l'acte 85 de 1898; Henry Brodtman, actes de violence; Henry Ader, port d'arme cachée; Fernand Rivero, obtention de marchandises sous de faux prétextes et faux.

Envoyés devant la cour criminelle:

Hy Scott, obtention d'argent sous de faux prétextes; Eddie Imbau, diffamation.

Acquittés:

Eddie Thomas, Dennis Thomas, Armand Hawkins, Harry Evans Jr, actes de violence; J. L. Pascal, attaque; Jos Jones attaque et blessure.

## FAITS DIVERS

## HOTEL DE VILLE

Son Honneur le maire Capdevielle a signé une ordonnance présentée par M. Zacharie, pourvoyant à l'emprisonnement des personnes de couleur au-dessous de 19 ans. Elles seraient ainsi internées, par les recorders, à la Colored Industrial Home and School.

Une lettre a été écrite à l'office du maire au capitaine J. P. Boyle, agissant comme surintendant de la police, appelant son attention sur l'ordonnance de la Ville numéro 919 N. C. S., relative à la conduite des trains suburbains et demandant l'usage de freins et d'attaches automatiques.

**La santé du Maire.**

Les nouvelles du maire que nous avons fait prendre hier soir, chez lui, n'étaient pas des meilleures, bien qu'elles n'eussent rien d'inquiétant. M. Capdevielle, depuis plusieurs jours, est atteint d'une fièvre qui ne le quitte pas, et qui, parfois, redouble d'intensité. Comme nous l'avons déjà dit, le médecin qui le soigne croit découvrir dans son état des symptômes de malaria.

L'état d'affaiblissement dans lequel se trouve le malade, nous fait craindre que son rétablissement ne soit long. Espérons, cependant, qu'il n'en sera pas ainsi.

## LA LEGISLATURE.

Baton Rouge, 21 mai.

La Chambre se réunit aujourd'hui à l'heure ordinaire. 103 membres répondent à l'appel.

M. Léopold présente une résolution invitant le Prof. Morgan à exposer à la Chambre ses idées sur la question des huîtres.

Annonces de bills:

Par M. Leclerc, pour réglementer la profession de barbier.

Par M. Hughes, pour réglementer l'industrie des transports publics et pour soumettre à des poursuites ceux qui n'ont pas délivré le fret à temps.

Par M. Dalos, pour régulariser le paiement des intérêts engagés dans les monts de piété et chez les revendeurs.

Par M. Ventress, pour amender la constitution de façon à permettre une réélection du gouverneur.

Par M. Dunshie, pour chasser les vagabonds qui exercent une coupable industrie sur les chemins de fer.

Par M. Dunshie, pour livrer à l'encan les ventes des terres de l'Etat. Le bill n'excepte que les ventes faites par l'enregistreur de l'Etat.

Par M. Wade, la constitution, en ce qui concerne les étiquettes des graines de coton, étiquettes qui sont souvent adultérées ainsi que les produits.

Par M. Daugherty, pour régler le paiement des services professionnels rendus par M. Zacharie.

Par M. Gill, pour autoriser le bureau des assesseurs de la Nouvelle Orléans à fonder un bureau d'avocat.

Par M. O'connor pour instituer un fonds en vue d'assurer un intérêt de 4 pour cent sur les certificats judiciaires.

Le comité chargé de régler la distribution de l'Etat en districts congressionnels est nommé, il se compose de:

MM. Sellers, Marks, O'Connor, Wilson, Steidler, Henriques, Hyams, Cade, Foster et Bass.

Le comité de distribution du judiciaire et de l'exécutif se compose de MM. Burke, Wear, Marrero, Dupré, Pearce, Pugh et Wilson de Catahoula.

La Chambre s'ajourne.

**La question du trust de la glace.**

Baton Rouge, 21 mai.

La résolution de M. Reilly contre le trust de la glace a été mise en discussion par M. Reilly; mais M. Dupré lui a fait opposition. Les faits allégués, dit-il, sont si graves qu'ils exigent une enquête. M. Reilly insiste, mais finalement sa résolution est référée au comité des affaires de ville.

**L'enseignement de l'espagnol.**

M. Story a présenté un mémoire du président Alderman, de l'université Tulane, demandant à la législature d'amender la constitution et de rendre l'enseignement de l'espagnol obligatoire dans les écoles publiques:

L'annexion des Philippines et les rapports de l'Union avec les Etats de race latine rendent cet enseignement nécessaire.

Le comité des voies et moyens a, vu l'importance de la question des huîtres, résolu d'entendre des témoignages à ce sujet la semaine prochaine, mardi et mercredi, à 8 heures du soir.

La question des Parcs de Base Ball desquels on veut exiger des licences sera mise plus tard en discussion.

**Sénat.**

Le Sénat s'est réuni à midi. 37 membres présents.

M. E. H. Farrar demande par mémoire à la législature que l'enseignement de l'espagnol soit rendu obligatoire dans les écoles.

M. Flynn annonce qu'il va présenter un bill pour changer le judiciaire.

M. Thorpe présente son bill sur les écoles.

M. Drew présente un projet de loi permettant à Lac Charles d'emprunter sur les revenus de l'avenir pour établir une bibliothèque publique.

MM. Barrett, Dymond, Thorpe, Price, Murphy et Beale sont nommés membres du comité de distribution de l'Etat en districts congressionnels.

MM. Cage, Lambremont, Russell et Thompson forment le comité chargé des changements à opérer dans les districts judiciaires.

Le comité judiciaire A s'est occupé de l'amendement donnant au gouverneur le droit de nommer le président de la Cour Suprême. Si l'amendement est rejeté, le juge Breaux sera le successeur du juge Nicholls. La question reste indécise, le comité n'étant pas au complet.

Le bill amendant la loi sur le service civil est ajourné.

**Autour de la Législature.**

**Reglement des depenses d'après les revenus.**

On sait que la cour suprême a interdit aux paroisses et aux communautés d'emprunter sur leurs revenus à venir en vue d'opérer des travaux publics. C'est ainsi que les travaux de pavage pour la Nouvelle-Orléans ont dû cesser. MM Thorpe et Dupré ont tous présenté un bill en vue de permettre ces débours anticipés. Le bill a été rédigé avec soin et prudence. Chaque année, la paroisse ou municipalité devra faire une estimation des revenus et des dépenses.

Ces dernières seront réglées en conséquence, de façon que la ville ou paroisse n'engage jamais trop l'avenir. On espère réussir à régler convenablement les affaires de nos municipalités.

**Code criminel.**

On sait que les sénateurs Barrett et Thorpe et les représentants Burke et Foster, d'accord avec l'avocat général Guyon avaient été chargés de faire un rapport sur les trois codes autorisés par la Convention constitutionnelle.

Ces messieurs ont fait leur rapport à la législature.

Après avoir consulté les hommes de loi sur toute l'étendue de l'Etat ils ont, à l'aide de M. Burke, compulsé tous les renseignements qu'ils ont pu obtenir. Ils ont soumis le tout à la législature qui donnera son avis et le comité agira en conséquence. Tout fait croire que ce travail aboutira à un résultat excellent.

**Commission d'hygiène.**

Le bill relatif à l'établissement de cours d'hygiène qui avait été rejeté par le gouverneur, il y a deux ans pour raison d'économie, vient d'être reproduit par M. Ventress. Suivant le projet, il y aurait au moins une conférence par an, dans chacune de nos institutions d'enseignement. C'est une mesure dont toute la population comprend l'urgence: le Dr. Mayer qui est à la tête du mouvement dit que la mesure coûtera à peu près $4000: mais c'est là une bagatelle, quand on songe aux bienfaits qui en résulteront.

Il est grandement question aussi de l'établissement d'un nouveau chemin de fer pour la Nouvelle-Orléans qui portera le nom de Louisiana and Mississipi Midland.

**UN ESTOMAC DEBILE**

Quand l'estomac est faible la nourriture n'est pas digérée, et vous n'en recevez pas les bienfaits nécessaires. Essayez le Hostetter Stomach Bitter après chaque repas. Il facilitera le travail digestif de vôtre estomac et préviendra la Dyspepsie, la Constipation, l'Etat Bilieux et la Nervosité. Essayez le.

**HOSTETTER'S STOMACH BITTERS.**

Il partirait de la Nouvelle-Orléans, se dirigerait de là sur Mandeville, Covington, paroisse Washington, passerait par Franklin, pour aboutir à Monticello, Mississipi, puis à Carthage.

Cette nouvelle route, dit-on, ferait une rude concurrence à l'Illinois Central.

Une foule de projets sont sur le tapis, quelques-uns d'une urgence évidente, mais on ne peut pas tout faire à la fois, et la législature n'a que peu de temps devant elle.

Ajoutons que le bill contre les Trusts est l'objet d'amères attentes, et il n'est même pas sûr qu'il puisse être discuté convenablement et adopté avant la fin de la législature.

**Accusé d'escroqueries.**

Ferdinand Rivero appartient à une excellente famille, ce qui ne l'empêche pas d'être actuellement écroué pour fraudes.

Il a servi volontairement dans l'armée anglaise en Afrique, malgré son jeune âge, et cette cause a permis à sa mère de le rappeler ici.

Récemment, il a fait pour $45 d'achats à la Maison Blanche au nom de M. Formento fils. Comme ce dernier est un client, on ne fit aucune objection pour la livraison.

Avant-hier Rivero alla chez Frantz brothers, se présentant comme le fils de M. Formento, y prit 3 bagues et écrivit une note qu'il signa du nom de M. Formento. On eut cependant des soupçons et les détectives Dale et Roche informèrent.

Il a déjà été arrêté pour escroquerie, il y a deux ans. Il a été identifié à la Maison Blanche, et on a trouvé sur lui un carnet prouvant qu'il avait vendu des objets pris dans cette maison et obtenus par fraude. Il prétend s'être enrôlé comme muletier sur un bâteau anglais, et avoir été forcé de s'engager en Afrique, quoique mineur. Il a intenté un procès au gouvernement anglais, et il espère obtenir sous peu une indemnité. Il compte, dit-il, s'engager dans l'armée américaine aux Philippines.

**Effets du chloroforme.**

Mme Margaret Ballard, qui demeure avec son mari et 4 enfants, 2410 rue Jackson, est morte à l'hôpital, des suites d'un empoisonnement par le chloroforme. Elle en a pris une trop forte dose. La mort a terminé ses souffrances.

Elle avait 35 ans.

**Convention des ingénieurs du gaz.**

La première session de la 25e convention annuelle des Ingénieurs du Gaz de l'Associaton de l'Ouest, a été présidée par M. le président Thomas B. Miller, de Dallas, Texas, M. le secrétaire Jas. W. Dunbar, de New Albany, étant au bureau.

Le hall du banquet a été occupé par nombre de délégués.

Après la lecture des rapports et la discussion des intérêts de l'Association, un trolley ride a eu lieu hier dans l'après-midi.

La soirée s'est terminée gaiement au West End.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

**LA REGION DES PINIERES**

**Prix nouveaux et réduits dits de commutation sur l'Illinois Central.**

Billets pour cinquante quatre voyages individuels, trente voyages de familles, dix voyages d'excursion le dimanche et billets pour un seul voyage aller et retour. Le nouveau tarif sera en vigueur sur l'Illinois Central entre la Nouvelle-Orléans et Summit, à des taux très réduits. Obtenez un tableau "folder" fournissant les renseignements en ville au bureau de la vente des billets du I. C. R. R. à l'encoignure des rues St Charles et Commune. Envoyé par la malle en s'adressant à Wm Mar ray, D. P. A.

3 avril—jeudi et dim

**Les obsèques du colonel Boylan.**

La dépouille mortelle du colonel Thomas Boylan a été transportée à sa dernière demeure hier dans l'après-midi. Le défunt était très connu et fort estimé; nombre d'amis et de relations ont accompagné le corps au cimetière, et l'attitude recueillie des assistants a prouvé les regrets que le défunt a laissé à son entourage.

Le Rév. P. Weldon a officié à l'église St. Joseph. De nombreuses offrandes de fleurs ont été apportées et déposées sur le cercueil, notamment de Mandeville, où M. Boylan avait sa maison de campagne.

**Vingt-deux matelots du Hartford.**

Par suite du départ du Hartford, vingt-deux matelots sont restés à la Nouvelle-Orléans, à leur grand regret, car ils ont pour dortoirs les postes de police et les wharves, ce qui leur est très désagréable, d'autant plus qu'ils se faisaient une fête d'aller à Galveston. Mais ils ne peuvent pas payer leur transport en chemin de fer.

Ils seraient bien heureux si des âmes charitables leur offrait de les envoyer à leur navire, ou si la ville trouvait un moyen de leur faire retrouver au plus tôt leurs camarades.

Le Hartford est parti 9 heures plus tôt, ayant sans doute dû obéir à des ordres supérieurs.

**JOHN BONNOT**
Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042

Téléphone No 408.
**F. LAUDUMIEY & CO.,**
LIMITED.

ENTREPRENEURS DE
**Pompes Funèbres,**
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 3824
**JOSEPH RAY,**
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept 1901—1an

**AVIS.**

BUREAU DE LA N. O. BUTCHERS CO-operative Abattoir Co. Ltd, à l'encoignure des rues Nord Peters et Alabo—Nouvelle-Orléans, le 16 mai 1902.—En conformité avec l'article Six de la Charte, une élection pour directeurs devant servir pour l'année prochaine, sera tenue au bureau de la corporation le LUNDI, 26 mai 1902, de 1 heure à 5 heures P. M.

JNO. B. LOUIS, Président.
BEN. A. MICHEL, Secrétaire.
17 mai au 26 inc

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

## AMUSEMENTS.

**ORPHEUM ATHLETIC PARK**
Ce Soir!!
Nouveau programme de vaudeville!
ZARA ET ZARA
"Character Change Artists"
TOM ALMOND, le plus grand danseur du monde.
IRENE FRANKLIN, l'exquise chanteuse comédienne.
Changement entier du programme par les
50—N. Y. BOYS—50
SYMPHONY ORCHESTRA
Prix d'entrée—15 cents; sièges réservés 10, 15 et 20. En vente chez Clark, 624 rue du Canal. 18 mai

**WEST END,** CE SOIR ET toute la semaine
BROOKE et son Fameux Orchestre de Marine de Chicago
BABY LUND Le merveilleux enfant artiste.
WORLD ET HASTINGS,
Le comédien et soubrette
VITAGRAPHE ET AUTRES ATTRACTIONS
Sièges Réservés en vente au Magasin de Musique de Medina, 914 Canal, et au Département de Détail A. Baldwin et Cie., Ltd., Camp et Commune.
18 mai—1 sem

**Mandeville, Lewisburg et Madisonville.**
**STEAMER NEW CAMELIA.**
Commençant le 17 avril 1902.
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:
Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et O'Donnell Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE & CIE, Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
14 avril

## AVIS SPECIAUX

**IMPORTANT.**

Commençant dimanche, le 25 mai, le train d'excursion du dimanche pour Baton Rouge, via le Yazoo and Mississippi Valley Railroad, partira à 8 heures A. M.

Remarquez que ce départ a lieu 15 minutes plus tôt que jusqu'ici.
25 mai—22 23 24 25

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, le 17 avril 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi le 26 mai 1902, à 5 heures P. M., pour la fourniture de planches et de bois de charpente qui pourront être requis et ordonnés par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, pour la réparation et la construction des quais et chaussées, pour une période de un an de la date du contrat.

Les spécifications enregistrées au bureau. Le Bureau se réserve le droit de rejeter chacune et toutes les soumissions ou parties de soumissions. Un chèque certifié pour la somme de mille dollars ($1,000) accompagnera chaque soumission de façon à garantir la signature du contrat si la soumission est acceptée.

Les soumissions devant être endossées "Soumission pour fourniture de planches et de bois de charpente" et adressées à
HUGH McCLOSKEY,
Président du Board des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.
Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions.
17 mai — 17 au 26 inc

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, le 14 mai 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 10 juin 1902, à 7:30 heures P. M., pour le travail et le matériel nécessaires pour la construction complète du quai, de la rue Ste Anne à la rue St Philippe, connu comme le Picayune Tier, en conformité avec les plans et spécifications enregistrés. Le bureau se réserve le droit de rejeter chaque et toutes les soumissions. Un chèque certifié pour la somme de mille dollars devra accompagner chaque soumission de façon à garantir la signature du contrat. Les spécifications, plans et formes en blanc de la soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman & Malochée, ingénieurs, 219 rue Carondelet. Les soumissions devront être endossées "Soumissions pour la construction du quai du Picayune Tier, et adressées au Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans. Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à la dite date et heure.
HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans.
15 mai — 18 au 10 juin inc

**AVIS.**

Avis est donné qu'à la prochaine session de l'Assemblée Législative, un acte sera proposé pour amender l'acte qui a établi la et pourvoit à la commission des Egouts et des Eaux, étant l'acte 6 de la session extraordinaire de 1899 et de fendre la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans, à laquelle il est pourvu en vertu de l'acte 114 de 1896, l'acte 68 de 1898, et l'acte 72 de 1900 avec ladite Commission des Egouts et des Eaux.
13 mars—jeudi

Le mérite supérieur du
**PremioS**
Est reconnu de plus en plus chaque jour dans toute la section de sa vente comme le
**Grand Cigare de 5¢**
*Quand il a été vendu une fois, Toujours il se vend.*
Fait à la Nouvelle Orleans pour la Louisiana Tobacco Co., Limited.

probablement efficace, à leurs amis et connaissances.

La jeune fille avait achevé de décider sa mère.

Il fallait bien que celle-ci la laissât libre de gagner quelque argent, ne serait-ce que pour pouvoir se présenter convenablement vêtue chez ses élèves, l'hiver prochain.

Le bal des Truchon durerait toute la nuit.

Elle reviendrait tranquillement le matin, par son tramway, et comme ce serait un dimanche, elle se reposerait toute la journée.

L'accueil qu'on lui fit, boulevard Malesherbes, lorsqu'elle s'y présenta, justifia le raisonnement de M. et madame Cameron, ainsi que le sien,

Ernestine qui se trouvait là, la fit mettre au piano.

Après quelques danses exécutées avec une mesure parfaite, elle lui demanda autre chose.

Puis elle s'assit à côté d'elle, et elles jouèrent ensemble à quatre mains.

Mlle Truchon n'aimait que cela: la musique à quatre mains.

Il y avait un an déjà qu'elle envoyait promener toute étude de piano.

Elle n'en avait jamais raffolé, et elle se rendait compte que, pour ne pas ennuyer les gens, aujourd'hui où, des loges des concierges aux mansardes, on tapote sur des claviers plus ou moins rebelles, il fallait un talent tellement supérieur, qu'elle n'y atteindrait jamais.

Le chant, la comédie de salon, voilà ce qui l'intéressait.

Cependant, ayant assez travaillé, par raison plutôt que par goût, ne voulant pas tout perdre, et trouvant, — elle le répéta à mademoiselle Hellin, — la musique à quatre mains, agréable, elle demanda séance tenante à la pauvre petite, toute joyeuse et toute émue de cette proposition, de venir au moins deux fois la semaine, en faire avec elle.

Le prix, offert séance tenante également, — Ernestine, en fille expéditive et habituée à se diriger, ne se donnant même pas la peine de consulter ses parents— dépassait ce qu'elle espérait.

Lorsqu'elle rentra dans la maisonnette de Saint-Mandé, sa mère ne pensa plus qu'à se réjouir avec elle.

Et madame Hellin passa plusieurs nuits à transformer, en l'allongeant de tout le grand ourlet du bas et d'un petit volant de mousseline neuve, la robe de première communion, sur laquelle tomba plus d'une larme.

Ce jour-là, si près encore et déjà si loin, le père était au foyer.

On vivait à l'aise.

On vivait heureux.

Ah! les pauvres femmes qui perdent leur compagnon!

Les pauvres mères qui restent sans appui!

Et ce soir, dans la simplicité liliale de cette robe blanche, dans cette mousseline immaculée qui la faisait paraître plus jaune encore que d'habitude, Andrée était jolie à croquer.

C'est ce que pensa Roger Cameron en la voyant s'avancer, toute rose et gênée, vers M. et madame Truchon, qui l'accueillirent en braves gens qu'ils étaient, tandis qu'Ernestine s'écriait, très sincère:

—Comme c'est gentil, tout ce blanc.... Vous êtes charmante!

Ernest, lui, son monocle dans l'orbite droit, saluait en fils de famille, habitué aux salons.

Elle était en effet charmante, cette petite.....

Il lui eût fait la cour, si....

Mireille Bonenfant parut; mademoiselle Mireille Hastier annonça le valet solennel, — son nom de guerre, son nom de théâtre.

Et l'espiègle élève du Conservatoire, qui perdait lorsqu'elle se trouvait chez lui, le respect très factice d'ailleurs inspiré par le "proprio", dit en riant et s'adressant à ce dernier:

— Monsieur, papa demande s'il faut qu'il mette tout le monde en ascenseur ou s'il faut qu'il attende qu'on le lui demande... Ça va faire une dépense d'eau considérable....

—Chut! taisez-vous donc, mon enfant!

C'était madame Truchon qui avait un air grondeur, tandis que son mari le prenait en riant.

—Mes ordres sont donnés et redonnés.... Vous n'allez pas nous faire de gaffes, mademoiselle Mireille?

—Des gaffes? elle! intervint Ernest, tu n'as qu'à dormir sur tes deux oreilles.

—Dès à présent, je suis mademoiselle Hastier, déclara la jeune fille en prenant un air légèrement pincé, tandis qu'Ernestine qui à son entrée se tenait un peu à l'écart, avec Andrée Hellin, faisait les présentations.

Son frère n'avait d'yeux à présent, que pour la "petite Bonenfant".

Celle-ci se laissa accaparer par lui, comme il devait le faire le plus souvent possible, durant cette soirée, où elle le trouvait drôle, amusant, et où elle se laissa répéter les mots les plus tendres et les plus enflammés, qui fussent encore arrivés à ses oreilles blasées déjà sur les compliments.

Après l'entrée de quelques invités insignifiants, on annonça M. et madame Vallurier.

Parmi ceux qui se trouvaient là, la moitié à peine se rendit compte que ce couple, la femme surtout, assez pâle, était ce jeune ménage qui défrayait au mois de décembre dernier, la chronique scandaleuse, pour ne pas dire criminelle, de tous les journaux.

M. et madame Truchon, en braves gens maladroits qu'ils étaient, eussent exagéré les compliments et les salutations si leur fille, avec un tact qu'elle ne tenait pas d'eux, n'eût attiré la jeune femme près d'elle, sur un canapé, tandis que Roger Cameron, qui connaissait comme architecte de la maison, ayant eu quelquefois affaire aux locataires, le docteur Vallurier, engageait avec lui la conversation.

Le salon s'emplissait.

L'avocat Jules Terrenas,—un mondain, ce Terrenas—que le hasard amenait boulevard Malesherbes, lors de la fameuse visite des propriétaires, après la libération de madame Vallurier, se trouvant mis par ceux-ci sur la liste des invités, acceptait et arrivait, dix minutes avant qu'on annonçât:

—Monsieur le comte de Tillière ....Madame la vicomtesse de Tillière.

M. et madame Truchon, attendaient ces deux noms, articulés de sa voix la plus pleine, la plus ronde, par le grand valet en habit, un maître d'hôtel décoratif, adjoint en vertu de la circonstance avec un collègue, au personnel de la maison.

Le salon ne se trouvant pas, malgré les arrivées, encore assez bondé pour que le brouhaha des conversations couvrit cette voix, l'effet attendu par les maîtres de céans eut lieu tout entier.

Et l'ex-fabricant de margarine et son épouse purent constater tout en recevant avec les honneurs dus à leur rang, le comte et sa belle-fille, l'effet produit par ce nom et par ce titre sur l'élément commerce, qui formait quant à présent et formerait définitivement, le fond de la société reçue ce soir chez eux.

M. de Tillière, si ses propriétaires n'eussent pas pensé à sa belle-fille, eût demandé une invitation pour elle.

Le moment était venu de tenter l'épreuve qu'il préméditait: mettre en présence,—ce que les circonstancestances n'avaient point fait,—la mère et la fille: Mireille Jourdain et Mireille Bonenfant.

Jusqu'alors, sa pauvre petite Eve, ainsi qu'il l'appelait, la fille unique de son ami-d'enfance, de son meilleur ami, l'occupait exclusivement.

Il ne se sentait pas assez de liberté d'esprit, quelque intérêt qu'il attachât à la solution d'un plan arrêté par lui dans ses grandes lignes,—quitte à en modifier l'exécution,—pour se soucier de qui que ce fût d'autre, qu'elle.

L'accalmie se faisait, une accalmie douloureuse, mais enfin une halte dans l'agitation qui lui permettait à lui de revenir à la préoccupation personnelle, le hantant depuis le mariage "in extremis" de son fils: l'enfant de Mireille Jourdain était-il l'enfant de Fernand de Tillière?

Il était sûr aujourd'hui, que non.

Le comte eût pu, en quelques phrases, avec preuves à l'appui, l'inscription sur le livre de la sage-femme, corroborant la date de la naissance, sur le régistre de l'état civil, et les déclarations des époux Bonenfant, confondre l'imposture.

Il prétendait user de stratagème, curieux de savoir jusqu'où pourrait aller, l'audace de l'ancienne chanteuse de café-concert, et aussi la tendresse pour ceux qu'elle croyait ses parents, de cette blonde Mireille, ressemblant à l'autre plus au physique qu'au moral, il voulait le penser.

Il la chercha dans le salon, où l'on entrait toujours, dès que, assé au fond d'un fauteuil auprès duquel était venu s'asseoir Mme Vallurier, et qu'il ne devait guère quitter, il eut accordé à celle-ci, ses premières paroles, ses premières attentions.

*A continuer*

**Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.**

**Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve**

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR; GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Avez soin de demander "Mrs. Winslow's Soothing Syrup", et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-cinq Cents la Bouteille.